

**ARRÊTÉ N° ARR\_2024\_0668\_AL\_RD35\_MIGNOVILLARD**  
Portant alignement sur une route départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD CHAMPAGNOLE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU la demande en date du 07 mai 2024 par laquelle l'indivision MIVELLE, représentée par ABCD Géomètre-Expert, demeurant 95 rue Jean et Jean-Claude Ponsard, 39300 CHAMPAGNOLE, sollicite l'alignement de la Route Départementale n° 35, au droit de la parcelle cadastrée ZV N° 75, Commune de MIGNOVILLARD en agglomération,
- VU le code de la voirie routière et notamment les articles L112-1 et L112-3,
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4,
- VU le règlement de voirie départementale du Jura approuvé le 28 mai 2010,
- VU l'arrêté de délégation permanente de signature en vigueur, consentie à Monsieur le Chef de l'Agence Routière Départementale de CHAMPAGNOLE du Conseil Départemental du Jura,
- VU l'état des lieux,
- VU la consultation du Maire en date du 16 mai 2024,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 Alignement**

Après visite des lieux et matérialisation sur le terrain effectués le 08 avril 2024, la limite du domaine public routier au droit de la parcelle susvisée est définie par une ligne reliant les points A et B figurant sur le schéma joint en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 Responsabilité**

La limite fixée par le présent arrêté d'alignement ne vaut pas limite de propriété pour le riverain. En cas de travaux sur le domaine départemental public ou privé, ce dernier devra obtenir l'accord préalable du Département. À défaut, il s'expose à des poursuites.

### ARTICLE 3 Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

### ARTICLE 4 Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, sous réserve qu'il ne soit apporté aucune modification des lieux. A défaut, une nouvelle demande d'alignement devra être effectuée.

### ARTICLE 5 Recours

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de l'Agence Routière Départementale de Champagnole, à l'adresse suivante : 22 rue Gédéon David – BP28 – 39301 CHAMPAGNOLE cedex

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire consulté, le  
Visa, signature et cachet

16/05/2024

Le Maire,  
Florent SERRETTE



Signature de l'arrêté par le département



Diffusion :

Le bénéficiaire pour attribution

Son représentant pour information

La commune de MIGNOVILLARD pour informations

L'ARD de Champagnole pour classement

## Demande d'alignement

M. le Président du Conseil

Suite à la réunion de bornage du 08/04/2024, en présence de M. SCHNEITER, ARD de Champagnole

Je, soussignée Marie Laure LOCU CHARLIER Géomètre-Expert à CHAMPAGNOLE (39300), sollicite pour le compte de :

- l'Indivision MIVELLE

La délivrance d'un arrêté d'alignement sur la RD n°35 au droit de la propriété située :

- à Mignovillard « Derrière la Ville »
- Route Départementale n°35

et cadastrée

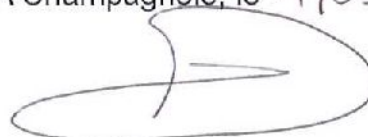
**ZV n°75 (en cours de division).**

**Merci de bien vouloir nous confirmer l'alignement de fait, défini sur le plan joint par la droite A-B, comme étant la limite de l'alignement individuel.**

Dans l'attente de votre réponse ;

Je vous prie d'agréer, M. le Président du Conseil, l'expression de mes salutations distinguées.

A Champagnole, le 27/05/2024



Pièce Jointe : un plan Proposition d'Alignement (dossier 240067)

# PROPOSITION D'ALIGNEMENT

application cadastrale  
à titre indicatif  
nouvelle borne métal  
limite connue  
borne remembrement  
borne pierre  
clôture agricole  
bât dur relevé  
mur ou muret  
mur privatif

NOTA : - L'application graphique du plan cadastral n'a pas de valeur juridique.

alignement

ZV 75

ZV 48

ZT 26

ZV 74

ZT 27

orientation indicative

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le 31-05-2024

ID : 039-223900010-20240530-ARR\_2024\_0668-AR

Calvaire

du

Rue

Affaire n° : 240667.01  
Date : 08.04.2024  
Responsable : Marie Laure LOCU CHARLIER  
Agence : CHAMPAGNOLE  
www.abcd-experts.fr | Bonjour@abcd-experts.fr | 03 84 52 01 17

